

ANTINEO

Dépistage du cancer du sein dans le 93

N°4 JANVIER 2004



EDITORIAL

La généralisation de la double lecture

Nous abordons ensemble la troisième vague de la campagne de dépistage du cancer du sein en Seine-Saint-Denis. L'organisation de ce dépistage, c'est déjà un engagement coordonné de partenaires de plusieurs horizons professionnels, unis pour favoriser la mise en œuvre d'une démarche de santé publique. Depuis septembre 1999, cette campagne a été construite afin de permettre au plus grand nombre de personnes concernées de bénéficier des procédures d'assurance qualité mises en œuvre à toutes les étapes du processus. Tenant compte des pratiques des médecins et de leurs patientes, les procédures ont été réajustées en avril 2002, pour favoriser la participation des médecins en s'appuyant toujours sur une des dimensions importantes du programme organisé qui est la double lecture.

Un an après, un premier bilan présenté ici montre l'apport de la deuxième lecture sur la sensibilité de l'acte de dépistage. Mais avec 30 % de participation, on peut regretter que trop peu de femmes en bénéficient encore.

Dépister encore plus de cancers, le plus précocement possible pour un

meilleur pronostic, reste notre objectif. C'est tous ensemble que nous devons avancer dans la lutte contre cette maladie en utilisant tous les moyens à notre disposition. L'Ardepass met à votre disposition un bloc de demandes de mammographie de dépistage pour faciliter le recours au dépistage avec la deuxième lecture et l'expertise de la troisième lecture. Ce numéro est principalement consacré à l'utilisation pratique de ce bloc.

Il me reste à formuler des vœux en cette fin d'année : je souhaite que les difficultés croissantes de notre environnement ne nous empêchent pas de lutter tous ensemble contre cette maladie, au côté des femmes de Seine-Saint-Denis.

Dr Michèle Vincenti-Delmas
Vice-Présidente de l'Ardepass

DANS CE NUMÉRO :

L'Ardepass met à votre disposition un bloc de demandes de mammographie avec double lecture

Informations pratiques, présentation du bloc, critères d'inclusion, deuxième lecture, textes officiels, témoignages de médecins traitants, circuit de l'examen chez le radiologue.
[pages 2 à 4](#)

Les résultats clés du dépistage organisé

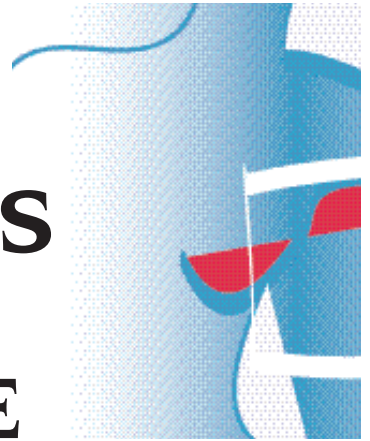
Environ 52 000 femmes ont passé une mammographie entre septembre 1999 et avril 2003. 274 cancers ont été détectés.
[page 4](#)

Enquête auprès des lecteurs

Merci de consacrer quelques minutes à nous répondre.
[en encart](#)



L'ARDEPASS MET À VOTRE DISPOSITION UN BLOC DE DEMANDES DE MAMMOGRAPHIE AVEC DOUBLE LECTURE



Le dépistage organisé : principes et contexte

Systématiquement proposé tous les deux ans aux femmes âgées de 50 à 74 ans, afin de détecter un cancer du sein au stade le plus précoce possible, l'examen de dépistage comprend l'interrogatoire, l'examen clinique, la mammographie avec au minimum quatre incidences et la comparaison avec les clichés antérieurs.

Conformément au cahier des charges du ministère de la Santé, cet examen est réalisé selon un processus d'assurance qualité, associant l'égalité d'accès au dépistage gratuit, l'accréditation des centres de radiologie, l'organisation d'une deuxième lecture et d'une expertise des dossiers, l'envoi des résultats avec les clichés aux femmes et à leurs médecins traitants et l'évaluation des résultats. Avec moins de 30 % des femmes concernées, la participation reste nettement insuffisante en regard de l'objectif fixé

à 60 %. Cependant en 2000, au démarrage de la campagne, une enquête sur les pratiques du dépistage individuel en Seine-Saint-Denis a montré qu'une procédure de dépistage adéquate avec surveillance régulière est observée pour 57 % des femmes âgées entre 50 et 69 ans.

Il est possible que, progressivement, plus de 70 % des femmes de Seine-Saint-Denis bénéficient de la qualité du dépistage systématique, en combinant la demande de mammographie par les médecins traitants avec double lecture au centre de gestion de l'Ardepass, et les invitations adressées directement à celles sans suivi médical. Le dépistage organisé associe les particularités de la mammographie individuelle (examen clinique, comparaison avec les clichés antérieurs, remise des clichés, tarification) et la sécurité apportée par la qualité du processus, dont la deuxième lecture est l'une des composantes essentielles.

TÉMOIGNAGE DE MÉDECIN

« J'utilise le bloc de demandes de mammographie depuis que l'Ardepass me l'a envoyé. C'est un outil qui me permet d'être certain que ma patiente bénéficiera des conditions de sécurité et de fiabilité prévues dans le cahier des charges du dépistage organisé. Ce qui est primordial à mes yeux, c'est aujourd'hui la possibilité d'une triple lecture : la première au cabinet de radiologie, la deuxième par un expert à l'Ardepass et enfin la mienne lorsque ma patiente revient me voir avec ses clichés. Nous sommes trois à interpréter les examens radiologiques et ce système permet de limiter les risques d'erreur.

Pour moi qui suis un praticien de ville, il est important de me situer au cœur de ce processus de dépistage avec mes patientes. Aujourd'hui j'en suis réellement partie prenante. »

Dr Guy Montefiore,
gynécologue à Gagny

DEUX BLOCS DE DEMANDES DE MAMMOGRAPHIE AVEC DOUBLE LECTURE POUR FACILITER VOTRE PRESCRIPTION

Deux blocs différents sont mis à la disposition des médecins généralistes et gynécologues du département.

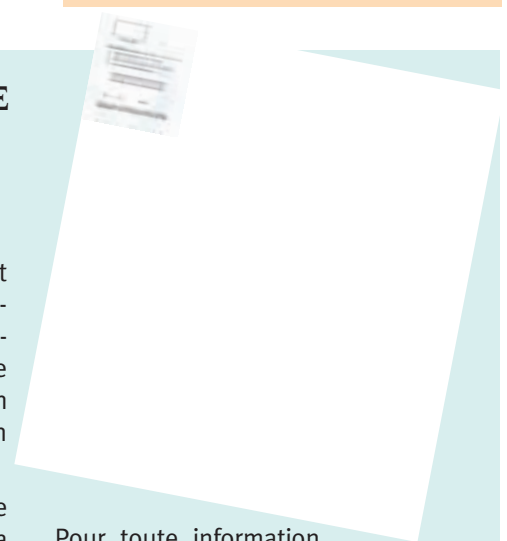
Le bloc de demandes de mammographie de dépistage contient 50 demandes au format ordonnancier. Le verso de la couverture comporte quelques informations utiles à l'attention du médecin.

Son utilisation est très simple. Il suffit au médecin d'apposer son cachet, d'inscrire le nom et le prénom de la consultante, de s'assurer de son âge, de sa résidence en Seine-Saint-Denis et de la date de sa dernière mammo-

graphie, avant de dater et de signer. Après la quarantième demande, est inséré un bon de commande à compléter et à adresser au centre de gestion de l'Ardepass sous enveloppe ECOPLI T à validité permanente. Un nouveau bloc est envoyé dans un délai d'une semaine.

La liste des radiologues agréés pour le dépistage du cancer du sein avec la double lecture au centre de gestion en 50 exemplaires est jointe au bloc de demandes. Ce document détachable peut être remis aux consultantes à leur demande.

Pour toute information complémentaire, si vous n'avez pas reçu ces blocs à votre cabinet, veuillez prendre contact avec le Dr Christophe Debeugny ou Nathalie Clastres qui sont à votre disposition au 01 55 89 10 10.



Les critères d'inclusion

Les demandes de mammographie avec double lecture sont destinées aux consultantantes âgées de 50 à 74 ans inclus, résidant dans le département de la Seine-Saint-Denis et correspondant aux critères d'inclusion énumérés ci-dessous.

Inclusion au dépistage tous les 2 ans	Suivi spécifique hors dépistage
Femmes âgées de 50 à 74 ans	Surveillance d'une image anormale
	Antécédents personnels de cancer du sein
les antécédents de traumatisme	Antécédents de néoplasie lobulaire ou hyperplasie épithéliale atypique
les antécédents de chirurgie	Découverte d'un gène de prédisposition familiale
les seins denses	3 antécédents familiaux aux premier et deuxième degrés dans la même branche
le port de prothèse	2 antécédents familiaux dont l'un au moins avant 40 ans, ou cancer bilatéral, ou cancer du sein et cancer de l'ovaire, ou plusieurs cancers de l'ovaire

La poursuite du dépistage aux femmes âgées de 70 à 74 ans était recommandée par l'ANAES depuis 1999 seulement pour celles ayant précédemment participé au programme de dépistage entre 50 et 69 ans.

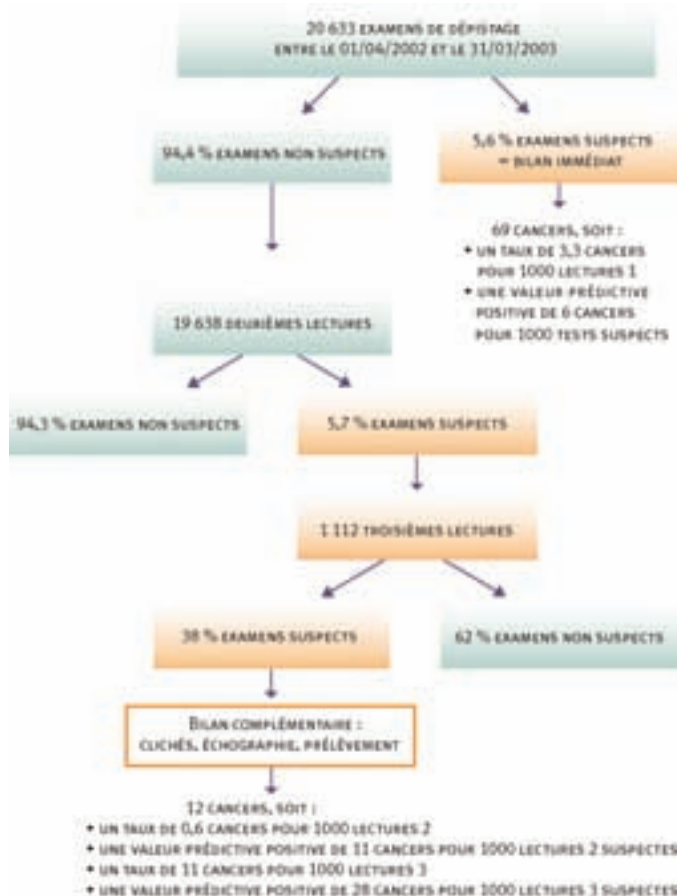
Une circulaire de la CNAMTS datée du 30 octobre 2003 précise qu'**il convient d'intégrer dans la population cible du dépistage toutes les femmes de 70 à 74 ans.**

La deuxième lecture

Les femmes suspectes de cancer du sein en première lecture peuvent récupérer sans délai leur dossier, afin de poursuivre les explorations.

La deuxième lecture est réservée aux seuls dossiers considérés comme non suspects de cancer en première lecture. Les secrétaires du centre de gestion de l'Ardepass préparent quotidiennement des séances de relecture d'environ 80 dossiers sur un négatoscope à dérouleur réglementaire (luminosité, volets). La relecture est effectuée dans des conditions optimales d'interprétation, avec comparaison des mammographies précédentes et accès au dossier complet (échographie). Cette deuxième lecture des dossiers de dépistage est réalisée au centre de gestion par certains radiologues de Seine-Saint-Denis participant à cette campagne. Ces derniers ont pour mission de rechercher des images susceptibles d'être des cancers, ayant pu échapper à la première lecture.

Dans cette situation, une troisième lecture est confiée à un expert radiologue du centre anticancéreux René Huguenin de Saint-Cloud. Ses conclusions sont transmises à la femme, au médecin traitant et au radiologue. Si la qualité des clichés est jugée insuffisante par l'expert, la femme et le centre de radiologie sont informés afin qu'ils soient refaits gratuitement.



La gratuité pour les femmes

L'examen est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie tous les deux ans dans cette tranche d'âge. Il convient donc de s'assurer que la précédente mammographie remonte à 24 mois ou plus. La mammographie est totalement gratuite pour la femme, sans avance de frais. En qualité d'examen de diagnostic, l'échographie est remboursée à la femme selon les modalités habituelles.

La CPAM 93 s'est engagée auprès des radiologues de la Seine-Saint-Denis à prendre en charge à 100% les actes de mammographie de dépistage pour les femmes se présentant avec la seule demande de leur médecin traitant, pour bénéficier d'une mammographie de dépistage systématique avec deuxième lecture au centre de gestion.

Il revient aux radiologues de s'assurer de l'éligibilité des femmes munies de cette demande, à savoir l'âge, la résidence en Seine-Saint-Denis, la date de la dernière mammographie déclarée et l'absence de suivi spécifique.



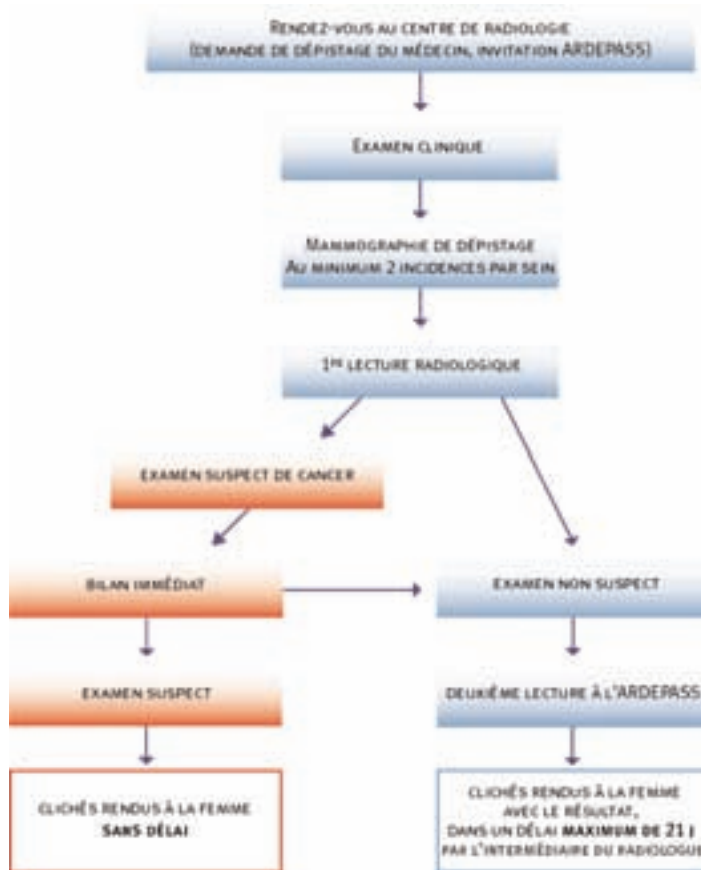
TÉMOIGNAGE DE MÉDECIN

« La prescription d'une mammographie de dépistage avec double lecture fait partie de ma pratique habituelle de médecin généraliste. J'utilise maintenant le bloc de demandes de mammographie envoyé par l'Ardepass surtout parce que ce document pré-imprimé renforce aux yeux de mes patientes le caractère important de cette démarche pour leur santé. Par une sorte d'effet miroir, j'ai l'impression que les femmes qui sont peu motivées par la lettre d'invitation qu'elles ont reçue y trouvent une incitation supplémentaire à participer au dépistage organisé du cancer du sein.

Je conseille à mes confrères d'utiliser ce bloc. Nous avons la chance de bénéficier d'une campagne d'envergure qui offre une grande sécurité grâce à la double lecture des clichés. Profitons-en ! Je souhaiterais que toutes les campagnes de prévention soient organisées comme celle-là. »

Dr Marie-Claude Gorce,
médecin généraliste à Drancy

Le circuit de l'examen chez le radiologue



LES RÉSULTATS CLÉS POUR LES FEMMES AYANT PASSÉ UNE MAMMOGRAPHIE ENTRE SEPTEMBRE 1999 ET AVRIL 2003 INCLUS : 274 CANCERS DÉTECTÉS

FEMMES PARTICIPANT AU DÉPISTAGE ORGANISÉ :
TAUX DE TESTS SUSPECTS ET DE CANCERS DÉTECTÉS

	Effectifs	Tests suspects	Réf.	Cancers détectés ⁽¹⁾	Taux de détection ⁽¹⁾	Réf.
Premières mammographies	52 413 femmes	7,6 %	7 %	221	4,2 pour mille	≥ 5
Deuxièmes mammographies	12 047 femmes	5,9 %	5 %	53	4,4 pour mille	≥ 3
Soit au total	64 460 examens			274	4,3 pour mille	

(1) Résultats provisoires

STADE DE DÉTECTION DES CANCERS

Caractéristiques des cancers détectés	Pourcentages	Références
48 cancers canaux in situ	18 %	10 - 20 %
63 cancers invasifs de taille ≤ 10 mm	32 %	≥ 25 %
151 cancers invasifs de taille ≤ 20 mm	76 %	≥ 45 %
118 cancers invasifs sans envahissement ganglionnaire	73 %	≥ 70 %



L'ARDEPASS EN BREF

L'Association de recherche et de dépistage des pathologies du sein en Seine-Saint-Denis (ARDEPASS 41, avenue de Verdun 93146 Bondy Cedex) est chargée de la mise en œuvre du programme de dépistage du cancer du sein dans le département.

L'ARDEPASS réunit des associations de femmes, des institutions et des professionnels de santé.

Vos contacts :

Christophe Debeugny : médecin de santé publique (cdebeugny@ardepass.org) ou Emmanuelle Coderc : médecin radiologue (ecoderc@ardepass.org).

Tél. : 01 55 89 10 10 Fax 01 48 02 06 80
Numéro vert réservé au public : 0 800 50 42 37



Antineo est éditée par l'ARDEPASS
41, avenue de Verdun
93146 Bondy Cedex.

Président, directeur de la publication :
Pr. Nicolas Sellier

Responsable de la rédaction :
Dr Christophe Debeugny

Ont participé à ce numéro :
Christiane Bronnimann, Nathalie Clastres,
Dr Emmanuelle Coderc, Dr Christophe Debeugny,
Chantal Delgado, Dr Marie-Claude Gorce,
Dr Saranda Haber, Dr Guy Montefiore,
Dr Cécile Peyrebrune, Pr. Nicolas Sellier,
Dr Michèle Vincenti-Delmas

ISSN 1628-8602
Conception : Garrault & Robine
Maquette : Claude Picart
Imprimé par CJDV à Bondy (93)
Dépôt légal : janvier 2004